



## CPTS MONTPELLIER EST BERANGE NEWSLETTER N°5 Novembre 2022

### EDITO

Notre CPTS avance ! Bientôt un an que nous avons contractualisé avec l'ARS, et nous avons désormais des projets qui se concrétisent. Cette newsletter apparaît comme le meilleur moyen pour matérialiser les actions de terrains déjà en cours et qui fonctionnent. Pour chaque mission, les professionnels de santé engagés, ainsi que nos coordinateurs, sont à l'œuvre depuis maintenant près d'un an et nous pouvons désormais dire fièrement que la CPTS est lancée.

Alors, bien sûr, tout n'est pas parfait : un manque de connaissance de la structure et d'adhésion sur le territoire, des actions encore en cours de déploiement ou bien, d'autres à l'état embryonnaire, et nous en avons conscience. C'est aussi pour cela que la CPTS souhaite aller vers vous tous qui la composez. Car c'est avec chacun des acteurs de la santé, de notre territoire, que nous formerons une communauté qui nous ressemble et que, ensemble, nous développerons ces projets pour le bien de toute la population nous entourant.

Pour n'en citer que quelques-uns, la permanence des soins qui a dépassée toutes les attentes, cet été, en termes de services offerts aux patients en fortes difficultés et en soutient au système de santé à bout de souffle ; et le parcours insuffisance cardiaque ainsi que celui sur le surpoids et l'obésité de l'enfant qui impliqueront nombre de professionnels de santé autour du patient pour lui donner accès à une prise en charge de qualité.

Tant d'autres projets, qui touchent l'ensemble des structures et professionnels de la santé, sont exposés dans cette newsletter, ainsi que ceux qui émergeront prochainement comme la prise en charge ICOPE sur notre territoire. Celui-ci offrira aux professionnels de santé un outil sans précédent pour le suivi des patients seniors et le droit au « bien vieillir ».

Et c'est au nom de toute l'équipe de la CPTS que je vous souhaite un excellent fin d'année, tout en espérant, si ce n'est déjà le cas, vous compter parmi la grande famille qui est la CPTS du Bérange, très prochainement.

Arnaud BARBIER - Secrétaire général de la CPTS - pilote de la mission n°5 et d'ICOPE

### POINTS SUR LES MISSIONS

#### MISSION 1 Accès au médecin traitant et soins non programmés

##### La Permanence des soins ambulatoires (PDSA)

Elle a été mise en place le 2 juillet 2022 en semaine de 20h00 à minuit et les week-ends (Samedi 14h-20h // Dimanche 8h-20h).

Le bilan sur les gardes effectuées le week-end est très satisfaisant. La maison médicale de garde du centre Morastel a accueilli et pris en charge 317 patients en juillet et 329 patients en août. Le service rendu à la population est important évitant ainsi de nombreux passages dans les services d'urgence. La satisfaction des usagers et des collectivités encourage les praticiens à poursuivre leurs efforts, leur implication.

Des examens de biologie de base sont désormais possibles en partenariat avec les laboratoires Labosud.

La mise en place d'un petit appareil de radiologie mobile est en cours grâce au groupe CRP.

**Si vous êtes intéressé pour participer à cette permanence, n'hésitez pas à contacter la coordination.**

Pour les gardes en semaine, le bilan est plus mitigé, le nombre de visites quotidiennes varie entre zéro et 7 patients maximum par faute d'une régulation efficiente.

Les médecins effecteurs ont décidé de suspendre les gardes en semaine jusqu'à la mise en place d'un système efficace.

**Nouveauté : une permanence en soins non programmés est assurée tous les samedis matin (8h - 13h) depuis 1er octobre, à l'Espace Morastel à Mauguio.**

##### Les consultations médicales délocalisées

3 créneaux de demi-journée de consultations délocalisées (mardi après-midi, jeudi après-midi et vendredi matin) ont été mis en place à partir du mois de juin à Madaison dans un cabinet médical pris en charge financièrement par la CPTS.

Les patients ont répondu présents et sont très satisfaits de ne plus avoir à se déplacer dans les communes limitrophes pour être pris en charge.

Depuis le 20 septembre, un 4ème créneau est occupé (mardi matin).

**Si vous êtes intéressé pour occuper un créneau vacant pour des consultations délocalisées, il suffit de contacter la coordination.**



#### MISSION 2 Parcours de soins

##### Insuffisance cardiaque

Comme vous le savez, notre CPTS a pour objectif l'amélioration de la prise en charge de l'insuffisance cardiaque des patients.

Afin de formaliser un parcours de soins et de sensibiliser les professionnels de santé, un groupe de travail composé du Dr Alain CYTEVAL (cardiologue) et Jean-François BOUSCARAIN (IDEL) a été constitué.

Le Dr CYTEVAL a réalisé deux vidéos, une relative à l'IC et l'autre à la décompensation qui ont été diffusées au mois de juillet aux médecins généralistes du territoire. Pour faire écho à cette diffusion, une soirée de formation a eu lieu le 20 octobre, à laquelle quelque 30 médecins ont participé.

Un parcours de soins a été également formalisé. Il vous sera diffusé avec les fiches pratiques issues de la formation.

Pour étendre la sensibilisation à l'ensemble des intervenants du parcours de soins, nous allons proposer aux pharmaciens, kinésithérapeutes et aux IDEL une soirée de formation au mois de janvier.

**Une information plus complète vous sera adressée par mail.**



##### Prise en charge de patients de - de 17 ans atteints de surpoids ou d'obésité

Un parcours de soins pour la prise en charge des enfants de 3 à 17 ans en surpoids ou en obésité a été formalisé par le Dr Geoffrey BOYER et les membres du groupe de travail.

Ce parcours a été initié en début d'année et est opérationnel. Nous souhaitons donc faire bénéficier cette prise en charge à tous les enfants de la CPTS et donc que chaque médecin puisse y adhérer.

Ce parcours permet dans un premier temps d'avoir 6 consultations avec une infirmière d'éducation thérapeutique pris en charge financièrement par la CPTS.

Puis si l'infirmière le juge nécessaire, elle pourra l'adresser à :

- un/une diététicien(ne) => 3 consultations pris en charge par la CPTS
- un/une psychologue => 3 consultations pris en charge par la CPTS
- un(e) éducateur APA => 3 consultations pris en charge par la CPTS

Pour les médecins généralistes et pédiatres du secteur, c'est très simple.

Vous devez être le médecin traitant / référent de l'enfant et si ce dernier présente sur les courbes d'IMC :

- un surpoids
- une obésité
- un changement de couloir important

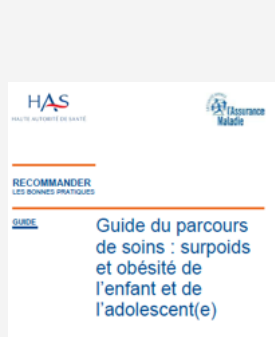
Vous pouvez alors l'adresser à l'une des 2 infirmières libérales qui sont formées en éducation thérapeutique et qui participent à ce projet.

Comment ?

Vous envoyez par sms les coordonnées de l'enfant et son nom à l'infirmière d'éducation thérapeutique qui rappellera la famille du patient pour convenir d'un premier rendez-vous.

- Anne RIOU : 06-60-36-18-93
- Clothilde PESTRE : 06-18-12-32-35

**N'hésitez pas à nous contacter pour ceux et celles qui sont intéressés par cette prise en charge ou qui souhaitent plus d'information.**



#### MISSION 3 Développement d'actions territoriales de prévention

##### Défibrillateurs cardiaques

La CPTS a réalisé une cartographie des défibrillateurs cardiaques du territoire.

En téléchargement : [la cartographie](#)



##### Diabète

###### Opération dépistage du 14 novembre

Après l'opération du mois de juin pendant laquelle quelques 150 dépistages ont été réalisés par les 7 pharmacies participantes, nous préparons une nouvelle action pour le 14 novembre, journée mondiale du diabète.

**Si vous avez des idées ou si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à nous contacter.**

**Le diabète, on en parle !**

L'URPS Infirmier a souhaité mettre en avant les actions réalisées sur le terrain par les biais d'interviews croisés qui seront publiés dans prochain Magazine ILOMAG. Céline AVIGNON, Infirmière libérale et Isabelle MENDEZ, coordinatrice de la CPTS se sont prêtées au jeu :

Petites causes, grandes conséquences... "C'est l'effet papillon. Pourtant jolie comme expression..." Il y a fort à parier qu'à la lecture de ces quelques lignes, la mélodie de la célèbre chanson de Bénabar résonnera immédiatement dans votre tête. Mais vous souvenez-vous des paroles qui suivent ? Petit indice, elles mettent l'accent sur le poids de nos actes et s'achèvent texto par un avertissement : "petites choses, dégâts IMMENSES".

**Vous pourrez lire la suite dans la newsletter n°6.**



#### MISSION 4 Développement de la qualité et de la pertinence des soins

Déclaration des événements indésirables et mise en place d'un Comité de Retour d'Expérience

Pour faire suite à un appel à candidature lancé au mois de mai auprès des professionnels de santé du territoire, un groupe de travail pluridisciplinaire a été constitué. Il est composé de médecin généraliste, pharmaciens, sage-femme, IDEL et kinés qui ont suivi une formation dispensée par la Structure Régionale d'Appui afin d'appréhender les concepts de gestion de risque, découvrir la méthodologie de l'analyse systémique et la mise en place d'un Comité de Retour d'Expérience (CREX).

Afin de comprendre les enjeux liés à la gestion des risques et à la déclaration d'événements indésirables, nous vous invitons à consulter le lien suivant : [fiche information événement indésirable](#).

La déclaration d'événements indésirables peut se faire selon deux moyens : via [une fiche papier](#) à renvoyer complétée sur l'adresse mail de la coordination (coordinationcptsberange@gmail.com) soit en remplissant directement en ligne le lien suivant : [FEI](#). Une sélection de ces événements sont analysés en réunion du CREX pluriprofessionnelle afin de vous proposer la mise en place des actions correctives.

#### MISSION 5 Accompagnement des professionnels de santé

##### Déploiements des assistants médicaux

A ce jour, seuls 6 médecins sur le territoire sont éligibles au dispositif sur le territoire de la CPTS.

Le Dr BARRAL et ses associés bénéficient de cet accompagnement et ont fait le choix de former les deux secrétaires médicales du cabinet. Elles conservent un mi-temps secretariat. Elles gèrent la prise des constantes, la délivrance de tests de dépistage, l'aide à la réalisation d'actes techniques... Cela permet au médecin de se concentrer sur le diagnostic et de réaliser des actes jusqu'à présent impossible par manque de temps.

Pour en savoir plus sur le dispositif à l'embauche, cliquez [ici](#).

##### Accueil des stagiaires et internes

###### Accueil des stagiaires kinés

La CPTS a signé une 1ère convention de partenariat avec l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Montpellier (IFMK) dans le cadre de l'accueil de stagiaires au sein des cabinets libéraux.

Si vous êtes intéressé pour que votre cabinet soit reconnu terrain de stage, cliquez [ici](#).

Par ailleurs, la CPTS a également signé une convention de coopération avec l'organisme Montpelliérain EPK dans le cadre de la formation continue proposant notamment une formation DPC "Maîtrise et Tutorat de Stage".

Pour plus de renseignement et accéder au planning de formations, cliquez [ici](#).

###### Accueil des stagiaires IDEL

La CPTS a signé une convention de partenariat avec l'IFSI de l'AEHP afin d'organiser des actions d'accompagnement des professionnels de santé, notamment auprès des jeunes en formation ou jeunes diplômés, de façon à mettre en avant le caractère attractif du territoire afin de favoriser et faciliter les installations en exercice de ville.

###### Accueil des internes

Si vous souhaitez accueillir des internes de médecine générale dans votre cabinet, il faut suivre la formation de Maître de Stage des Universités (MSU) (cf. charte en téléchargement).

Dates des prochaines sessions :

- le jeudi 13 avril 2023 de 9 h à 17 h à l'UPM à Montpellier
- le jeudi 19 octobre 2023 de 9 h à 17 h à l'UPM à Montpellier

En téléchargement : [Charte MSU](#)

### DOSSIERS THEMATIQUES

#### LA VACCINATION

##### Le saviez-vous ?

Près d'une personne sur 5 (19 %) estime ne pas être à jour de ses vaccinations.

Plus d'un quart (28 %) des personnes de 15 à 79 ans ne connaît pas la nature de sa dernière vaccination, chiffre qui grimpe à 48 % parmi les 15-30 ans.

Faites le point avec vos patients.

En téléchargement : [le calendrier des vaccinations et les recommandations 2022](#)

##### FOCUS : La vaccination contre la grippe saisonnière

Elle est à proposer à toutes les femmes enceintes quel que soit le trimestre de grossesse.

Elle est désormais recommandée chez les professionnels exposés dans le cadre professionnel aux virus porcins et aviaires.

Elle est plutôt en faveur d'amélioration de l'immunité. Les maladies virales et bactériennes sont fréquemment associées à des épisodes d'insuffisance cardiaque aiguë chez les patients atteints d'insuffisance cardiaque chronique (ICC). La HAS et l'ESC recommandent la vaccination antigrippale, antipneumococcique et anti-Covid-19 chez les patients atteints de pathologies chroniques sévères, et en particulier les patients atteints d'ICC.

Les taux de vaccination des patients sont trop faibles.

#### ICOPE

La CPTS du Bérange s'est inscrite auprès de l'ARS pour participer au déploiement du programme de la prévention de la dépendance ICOPE (Integrated Care for Older People).

Limiter le nombre de personnes âgées dépendantes dans les années à venir est l'un des enjeux majeurs de l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S) qui vient de publier le programme ICOPE afin de répondre à cet objectif.

Ce programme de santé publique (destiné aux 60 ans et plus) consiste à favoriser une approche intégrée de la santé qui prend en compte les capacités de la personne, les pathologies associées, l'environnement et le mode de vie avec pour objectif de développer un plan de soins centré sur la personne, en considérant ses souhaits et ses aspirations. L'accent est mis sur le fait que le patient est acteur de la prise en charge et du suivi.

L'objectif du programme ICOPE est de permettre le plus grand nombre de vieillir en bonne santé. Pour y parvenir, l'O.M.S propose de suivre l'évolution de la capacité intrinsèque qui est l'ensemble des capacités physiques et mentales d'un individu recouvrant 6 domaines : mobilité, mémoire, nutrition, état psychologique, vision, audition.

Il se décline en 5 étapes dits Steps, notre objectif prioritaire, sur la CPTS, débute par le dépistage (STEP 1)

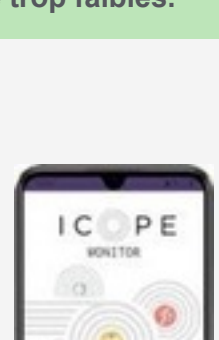
- Dépistage (ou STEP 1 pour engager la démarche, rémunéré 18€ pour le professionnel de santé)
- Evaluation
- Plan de soin personnalisé
- Fléchage du parcours de soins et suivi du plan d'intervention
- Implication des collectivités et soutien aux aidants

Une formation de 40 minutes est nécessaire et disponible [ici](#).

C'est Arnaud BARBIER, kinésithérapeute, installé à Baillargues qui est l'animateur du projet sur la CPTS.

La démarche est engagée depuis cet été. Une réunion de présentation de l'application sera organisée dans les semaines à venir. Nous vous tiendrons informés de la date retenue.

En téléchargement : [Le Programme ICOPE](#)



#### POUR ADHERER A LA CPTS,

[CLIQUEZ ICI](#)



#### POUR JOINDRE L'EQUIPE DE COORDINATION

Mail : [coordinationcptsberange@gmail.fr](mailto:coordinationcptsberange@gmail.fr)  
Téléphone : 06 64 33 56 17

Site web : <https://www.cptsberange.org>

Adresse postale : 18 rue des Carrièrettes - 34130 MUDAISON

This e-mail has been sent to [\[\[coordinationcptsberange@gmail.com\]\]](mailto:coordinationcptsberange@gmail.com), click here to unsubscribe.